



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°36
Réunion du 16 mai 2024

Animateur : M. SABANI (CD)
Présent : M. FOFANA – Mme LOMON

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

**GUIDE
DU
CLUB**

Recherche

**GUIDE
DU
CLUB**

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2023/2024 validée par le Comité Directeur le 28/06/2023**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
? Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
? Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
Engagement Football Educatif :	
? Foot à 5 : (U6 - U9)	/
? Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
Engagement Libre - Futsal :	
? Engagement Coupes	16,00 €
? Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisirs	/
? Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
? Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
? Frais de publications	60,00 €
? Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Clubs débiteurs	
? 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
? 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
? 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
Modification de match	
? Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir. (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
? Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
? Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
? Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le VENDREDI de 14h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)	
? Retard de transmission de FMI	9,50 €
? Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après mardi 12h00	10,00 €
? 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
? Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
? Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13)	
Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions	
? Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
? Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
? Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100,00 €
Licences / Qualification	
? Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
? Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
? Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
? Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
? Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
? Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
? Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
? Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
? Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
? Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match)	50,00 €
? Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs	10,00 €

Terrains	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
Suspension de terrain (gymnase) ferme	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
Présence club	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
Forfaits	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)	/
● 1 ^{er} Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre, article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie, article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
Forfait	
Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)	
● Phase Eliminatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
DISCIPLINES	
Ouverture du dossier disciplinaire	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)

• Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
• Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
• Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
• Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
• 1 ^{er} demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
• Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
• Joueur non licencié	100,00 €
• Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
Absence de rapports	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
Absence de rapports	
• Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €

INDEMNITÉS

1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation	
• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
• Pour les matchs de U16	26,50 €
• Pour les matchs de U14	21,50 €

2. Arbitres officiant en Futsal :

• Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
• À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €

3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €

La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)

À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	16,50 €
• Pour les matchs de U16 - U14	16,50 €

4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
---	---------

5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :

À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire

• Contrôle des terrains	50,00 €
• Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
• Contrôle du gymnase	40,00 €
• Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

N°dossier	Date mail	N° club	Club	Demande	Retour de la CCCD
SEMAINE du 13/05/2024 au 16/05/2024					
Dossier N°625	13/05/2024		3CD	Réception FMI, rencontre non jouée suite à un seul dirigeant pour le club du PLESSIS ROBINSON FC. U18 D1 du 05/05/2024 - n°25947024 CLICHY S/SEINE 21 / PLESSIS ROBINSON FC 21	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°626	13/05/2024		3CD	Réception FMI et rapport arbitre officiel, forfait non avisé de VANVES STADE : U18 D4 poule A du 05/05/2024 - n°25948222 CHATILLONNAIS SCM 21 / VANVES STADE 22	VANVES STADE 22 : -1 point (0 but) CHATILLONNAIS SCM 21 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe VANVES STADE 22 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2) + frais arbitrage à la charge des VANVES STADE 22
Dossier N°627 FOOT FEMININ	13/05/2024	512078	MALAKOFF USM	Forfait avisé : U13F poule B du 25/05/2024 - n°27751151 RUEIL MALMAISON FC 1 / MALAKOFF USM 1	2ème Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U13F poule B de MALAKOFF USM 1 Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°628 FOOT EDUCATIF	13/05/2024	512078	MALAKOFF USM	Forfait avisé : U10 poule A du 25/05/2024 - n°27484102 MALAKOFF USM 26 / METRO TRANS 21	2ème Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U10 poule A de MALAKOFF USM 26 Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°629 FOOT EDUCATIF	13/05/2024	512078	MALAKOFF USM	Forfait avisé : U10 poule D du 25/05/2024 - n°27484517 MALAKOFF USM 24 / ISSY LES MLX FC 24	3ème Forfait avisé hors délais dans les 3 dernières journées de l'équipe U10 poule D des MALAKOFF USM 24 Amende triplée 270€ (90€x3) (voir Annexe Financière n°2) Engendrant le forfait général de l'équipe de MALAKOFF USM 180€ forfait général (voir Annexe Financière n°2)
				Forfait avisé : U10 poule E du 25/05/2024 - n°27484638 MALAKOFF USM 25 / ISSY LES MLX FC 25	2ème Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U10 poule E de MALAKOFF USM 25 Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)

Dossier N°630	13/05/2024	560548	FC ASNIERES FUTSAL	Réception courriel et FMI, forfait non avisé de NEUILLY FC 92 : FUTSAL U13 du 11/05/2024 - n°27604946 ASNIERES FUTSAL 92 1 / NEUILLY FC 92 2	NEUILLY FC 92 2 : -1 point (0 but) ASNIERES FUTSAL 92 1 : 3 Points (5 buts) 2eme Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe NEUILLY FC 92 2 Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°631	14/05/2024		3CD	Réception FMI et rapport du délégué officiel, forfait non avisé des PETITS PAINS : FUTSAL D1 du 04/05/2024 - n°26086494 NEUILLY FC 92 3 / LES PETITS PAINS 1	LES PETITS PAINS 1 : -1 point (0 but) NEUILLY FC 92 3 : 3 Points (5 buts) 3ème Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe DES PETITS PAINS 1 Amende triplée 270€ (90€x3) (voir Annexe Financière n°2) + frais arbitrage et délégué à la charge des PETITS PAINS Engendrant le forfait général de l'équipe des PETITS PAINS 1 180€ forfait général (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°632	14/05/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé CHATILLON FOOT SALLE : U11 Futsal poule B du 05/05/2024 - n°27986053 FUTSAL PAULISTA 2 / CHATILLON FOOT SALLE 1	CHATILLON FOOT SALLE 1 : -1 point (0 but) FUTSAL PAULISTA 2 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe CHATILLON FOOT SALLE 1 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°633	14/05/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé FUTSAL PAULISTA 1 : U11 Futsal poule A du 05/05/2024 - n°27986007 SEVRES FUTSAL 1 / FUTSAL PAULISTA 1	FUTSAL PAULISTA 1 : -1 point (0 but) SEVRES FUTSAL 1 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe FUTSAL PAULISTA 1 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°634	14/05/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé de ACBB : U16 D2 du 05/05/2024 - n°25948709 VILLENEUVE LA GARENNE 21 / ACBB 24	ACBB 24 : -1 point (0 but) VILLENEUVE LA GARENNE 21 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe ACBB 24 Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2) + frais arbitrage et délégué à la charge ACBB

Dossier N°635	14/05/2024		3CD	Réception FMI, forfait non avisé de JSC NANTERRE : U16 D5 poule consolante A du 05/05/2024 - n°27785689 VOLTAIRE CHATENAY 22 / JSC NANTERRE 22	JSC NANTERRE 22 : -1 point (0 but) VOLTAIRE CHATENAY 22 : 3 Points (5 buts) 2eme Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe JSC NANTERRE 22 Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°636 FOOT EDUCATIF	14/05/2024		3CD	Forfait non avisé : U12 poule B du 04/05/2024 - n°27499442 VOLTAIRE CHAT. M. SS 3 / SEVRES F.C. 92 5	1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U12 poule B de SEVRES FC Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°637 FOOT EDUCATIF	14/05/2024		3CD	Forfait non avisé : U11 poule E du 04/05/2024 - n°27487409 COURBEVOIE SPORTS 4 / ISSY LES MX FC 5	2ème Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U11 poule E d'ISSY LES MX FC Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
				Forfait non avisé : U11 poule D du 04/05/2024 - n°27487018 COURBEVOIE SPORTS 3 / ISSY LES MX FC 4	2ème Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U11 poule D d'ISSY LES MX FC Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°638 FOOT EDUCATIF	14/05/2024		3CD	Forfait non avisé : U11 poule A du 04/05/2024 - n°27486450 VANVES STADE 3 / VILLENEUVE GARENNE 4	2ème Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U11 poule A de VILLENEUVE GARENNE Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°639 FOOT EDUCATIF	14/05/2024		3CD	Forfait non avisé : U11 poule A du 04/05/2024 - n°27486455 METRO TRANS. US 1 / NANTERRE ES 6	1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U11 poule A de NANTERRE ES Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°640 FOOT EDUCATIF	14/05/2024		3CD	Forfait non avisé : U11 poule B du 27/04/2024 - n°27486607 MONTRouGE F.C. 92 3 / SURESNES J.S. 3	1er Forfait non avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U11 poule B de SURESNES JS Amende triplée 90€ (30€x3) (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°641 FOOT EDUCATIF	14/05/2024		3CD	Forfait non avisé : U11 poule G du 04/05/2024 - n°27487684 SURESNES J.S. 2 / ASNIERES FC 2	2ème Forfait avisé dans les 3 dernières journées de l'équipe U11 poule G d'ASNIERES FC Amende triplée 180€ (60€x3) (voir Annexe Financière n°2)

II. FDM/FMI MANQUANTES

• PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Phase	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Futsal U13		Poule Unique	04/05/2024	27604949	2	Neuilly Fc 92	1	Neuilly Fc 92
Seniors D3		Poule Unique	05/05/2024	25914430	2	Gennevilliers Csm	1	Cheminots Ouest L As
U16 D4		Poule Unique	05/05/2024	25948892	21	Nanterre Ajsc	22	Clichy S/Seine U.S.
Coupe Hds Loisirs Seniors		Poule Unique	13/05/2024	28132530	1	Colombes Lso	1	Les Jogga Colombes

• DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Phase	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Critérium Futsal U11	Phase 2	Poule B	28/04/2024	27986049	1	Issy Les Mx Fc	2	Neuilly Fc 92

Article 44 - FEUILLES DE MATCHS

44.1 - Feuille de match informatisée : en cas de non-transmission ou toute autre cause, les pénalités financières ou sportives sont prévues dans l'annexe 13 -F.M.I. du Règlement Sportif Général du 92.

44.2 - En cas d'impossibilité de se servir de la tablette, une feuille de match papier doit être faite. En cas de non-envoi de cette feuille de match après deux réclamations de la commission compétente par l'intermédiaire de FOOTCLUBS ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe N°2 du R.S.G. du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant les points et buts acquis au cours de la rencontre à condition que :

- Un rapport d'officiel du district désigné soit transmis au District,
- Ou qu'un mail des deux clubs officialisant le résultat de la rencontre soit transmis au District.

FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

- PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Phase	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Critérium U10		Poule F	04/05/2024	27484789	23	Asnieres Fc	21	Suresnes J.S.
Critérium U13		Poule B	04/05/2024	27517241	3	Bagneux Com	4	Garenne Colombes Af
Crit U11 Féminines	Phase 2	Poule A	04/05/2024	27751288	1	Csm Clamart Foot	2	Fc Blr
Critérium U12		Poule A	04/05/2024	27499318	23	Clichy S/Seine U.S.	22	Csm Clamart Foot
Critérium U10		Poule A	04/05/2024	27484096	21	Ef Jean Mendez	26	Malakoff Usm
Crit U13 Féminines	Phase 2	Poule B	04/05/2024	27751146	1	Gennevilliers Csm	1	Rueil Malmaison Fc
Critérium U10		Poule D	04/05/2024	27484512	24	Issy Les Mx Fc	23	Courbevoie Sports
Critérium U10		Poule E	04/05/2024	27484633	25	Issy Les Mx Fc	24	Courbevoie Sports
Critérium U10		Poule H	04/05/2024	27485033	21	Issy Les Mx Fc	21	Voltaire Chat. M. Ss
Critérium U10		Poule I	04/05/2024	27485153	22	Issy Les Mx Fc	22	Voltaire Chat. M. Ss
Critérium U10		Poule J	04/05/2024	27485273	23	Issy Les Mx Fc	23	Voltaire Chat. M. Ss
Critérium U13		Poule E	04/05/2024	27524700	2	Nanterre Ajsc	4	Stade Francais
Critérium U12		Poule F	04/05/2024	27500274	23	Nanterre Es	23	Courbevoie Sports
Critérium U10		Poule B	04/05/2024	27484236	23	Plessis Robinson Fc	27	Boulogne Bil. Ac
Critérium U10		Poule C	04/05/2024	27484392	24	Plessis Robinson Fc	28	Boulogne Bil. Ac
Critérium U10		Poule B	04/05/2024	27484230	23	St Cloud Fc	23	Montrouge F.C. 92
Critérium U10		Poule C	04/05/2024	27484386	24	St Cloud Fc	24	Montrouge F.C. 92
Critérium U10		Poule A	04/05/2024	27484099	24	Villeneuve Garenne	23	Vanves Stade

• **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Phase	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Critérium U10		Poule E	27/04/2024	27484624	22	As Ararat Issy	22	Bagneux Com
Critérium U12		Poule E	27/04/2024	27575043	23	As Ararat Issy	23	Vanves Stade
Critérium U10		Poule H	27/04/2024	27485026	21	Antony Foot Evolutio	21	Nanterre Ajsc
Critérium U10		Poule I	27/04/2024	27485146	22	Antony Foot Evolutio	22	Nanterre Ajsc
Critérium U10		Poule J	27/04/2024	27485266	23	Antony Foot Evolutio	23	Nanterre Ajsc
Critérium U12		Poule A	27/04/2024	27499311	22	Csm Clamart Foot	23	Bagneux Com
Critérium U11		Poule B	27/04/2024	27486610	1	Fc Blr	3	Clichy S/Seine U.S.
Critérium U11		Poule C	27/04/2024	27486754	2	Fc Blr	4	Clichy S/Seine U.S.
Critérium U13 Label		Poule Unique	27/04/2024	27516763	2	Issy Les Mx Fc	1	Colombienne Foot Es
Critérium U13		Poule B	27/04/2024	27517234	4	Issy Les Mx Fc	4	Courbevoie Sports
Critérium U11		Poule C	27/04/2024	27486756	4	Levallois Sc	6	Boulogne Bil. Ac
Critérium U11		Poule A	27/04/2024	27486444	6	Nanterre Es	3	Neuilly O.
Critérium U11		Poule F	27/04/2024	27487539	4	Nanterre Es	1	Neuilly O.
Critérium U11		Poule G	27/04/2024	27487672	5	Nanterre Es	2	Neuilly O.
Critérium U13		Poule B	27/04/2024	27517235	5	Nanterre Es	3	Bagneux Com
Crit U13 Féminines	Phase 2	Poule D	27/04/2024	27751197	1	Nanterre Es	1	Villeneuve Garenne
Crit U11 Féminines	Phase 2	Poule C	27/04/2024	27751385	1	Nanterre Es	1	Puteaux Csm
Critérium U12		Poule H	27/04/2024	27500582	24	Sevres F.C. 92	24	St Cloud Fc
Critérium U10		Poule B	27/04/2024	27484228	23	Suresnes J.S.	23	St Cloud Fc
Critérium U10		Poule C	27/04/2024	27484384	24	Suresnes J.S.	24	St Cloud Fc
Critérium U10		Poule F	27/04/2024	27484786	21	Suresnes J.S.	21	St Cloud Fc
Critérium U10		Poule G	27/04/2024	27484906	22	Suresnes J.S.	22	St Cloud Fc
Critérium U13		Poule A	27/04/2024	27576103	3	Suresnes J.S.	3	Puteaux Csm
Critérium U13		Poule E	27/04/2024	27576265	2	Suresnes J.S.	2	Puteaux Csm
Critérium U13		Poule D	27/04/2024	27576297	1	Suresnes J.S.	1	Puteaux Csm
Crit U11 Féminines	Phase 2	Poule C	27/04/2024	27751388	1	Villeneuve Garenne	1	Garenne Colombes Af

FICHES PLATEAUX

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau U7

04/05/2024 ISSY LES MLX FC

04/05/2024 COLOMBES LSO

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau U6

27/04/2024 CLICHY S/SEINE

27/04/2024 COLOMBES LSO

27/04/2024 ASNIERES FC

27/04/2024 ISSY LES MLX FC

FICHES DEFI TECHNIQUE

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 Espoir Poule A

04/05/2024 n°27489375 CLICHY S/SEINE U.S. 2 / LEVALLOIS SC 1

04/05/2024 n°27489372 BOULOGNE BIL. AC 2 / ST CLOUD FC 1

04/05/2024 n°27489376 NANTERRE ES 2 / VILLE D'AVRAY US 1

U12 Espoir Poule B

04/05/2024 n°27574969 AS ARARAT ISSY 1 / VANVES STADE 1

04/05/2024 n°27489694 ANTONY FOOT EVOLUTIO 1 / MONTROUGE F.C. 92 2

04/05/2024 n°27489691 COURBEVOIE SPORTS 2 / CSM CLAMART FOOT 1

U13 Label Poule Unique

04/05/2024 n°27516770 BAGNEUX COM 2 / NEUILLY O. 1

04/05/2024 n°27516774 NANTERRE ES 2 / MONTROUGE F.C. 92 2

04/05/2024 n°27516771 COLOMBIENNE FOOT ES 1 / LEVALLOIS SC 1

04/05/2024 n°27516773 COURBEVOIE SPORTS 1 / MEUDON A.S. 2

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 Espoir Poule A

27/04/2024 n° 27489364 ASNIERES FC 2 / STADE FRANCAIS 1

27/04/2024 n°27489368 LEVALLOIS SC 1 / GENNEVILLIERS CSM 2

27/04/2024 n°27489370 RUEIL MALMAISON FC 2 / BOULOGNE BIL. AC 2

27/04/2024 n°27489367 VILLE D'AVRAY US 1 / CLICHY S/SEINE U.S. 2

27/04/2024 n°27489365 ACA 1 / RACING CLUB FRANCE 2

U12 Espoir Poule B

27/04/2024 n°27489683 ISSY LES MX FC 2 / COURBEVOIE SPORTS 2

27/04/2024 n°27489682 BAGNEUX COM 2 / CHAVILLE FC 1

27/04/2024 n°27574968 SEVRES F.C. 92 1 / VANVES STADE 1

U13 Label Poule Unique

27/04/2024 n°27516761 MONTROUGE F.C. 92 2 / COURBEVOIE SPORTS 1

27/04/2024 n°27516763 ISSY LES MX FC 2 / COLOMBIENNE FOOT ES 1

27/04/2024 n°27516764 LEVALLOIS SC 1 / BAGNEUX COM 2

III. COUPES

La commission vous informe que les finales de la coupe des Hauts-De-Seine (U14, U16, U18, SENIORS, ANCIENS, CDM, U15F, U18F, Seniors F, FOOT ENTREPRISE, LOISIRS SENIORS) se joueront le **dimanche 26 mai 2024** au **Stade Gabriel Péri – 136, avenue Frédéric et Irène Joliot Curie 92000 Nanterre.**

DEMI-FINALES

HDS FOOT ENTREPRISE - samedi 18 mai 2024				HDS SENIORS - dimanche 19 mai 2024			
Metro Foot.	1	Orange Issy	4	Montrouge Fc 92	2	Neuilly O.	1
Hec Panathenees	1	Epinettes Espagnol	1				

FINALES

HDS U15 FEMININES				HDS U18 FEMININES			
Colombienne Foot Es	1	Malakoff Usm	1	Fc Bourg La Reine	2	Montrouge Fc 92	1
HDS SENIORS FEMININES				HDS ANCIENS			
Racing Cff	1	Boulogne Bil. Ac	1	Fc Bourg La Reine	31	Clichy S/Seine U.S.	31
HDS CDM				HDS U14			
Montrouge Gs	1	Asnieres F.c	1	As Ararat Issy	1	Colombienne Es	1
HDS U16				HDS U18			
Nanterre Es	23	Bagneux Com	21	Nanterre Es	22	Clichy S/Seine Us	21
HDS LOISIRS SENIORS							
Sevres Fc	1	Colombes Lso	1				

C.D.I.F. – GROUPE F.M.I.

Procès-Verbal n°20
Réunion du 16 mai 2024

Présents :

G. DELORME (CD)– Animateur

M. Soukup – A. Viaud (C.D.)

Excusé :

=====

La commission se réunit **tous les mardis** suivant une journée de championnat ou tour de coupe.
Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.
La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

IMPORTANT – IMPORTANT

Un courrier a été envoyé aux clubs sur les manquements administratifs de ce début de saison.

RAPPEL -- RAPPEL

« Dirigeant responsable »

Si la case n'est pas cochée sur la tablette, la feuille est considérée « signée » par le capitaine donc un mineur pour les jeunes.

Il est anormal que sur l'ensemble des feuilles transmises par FMI, plus de 20 clubs soient pénalisés pour « dirigeant responsable » non identifié.

Manque de dirigeants sur le banc de touche.

Si la feuille nous est transmise par FMI, vous devez le constater à la signature. S'il n'est pas possible d'ajouter un dirigeant, vous pouvez toujours préciser cela dans la page « Observations d'après match »

Rappel : en foot éducatif, l'absence est sanctionnée d'une amende (annexe 2 financier du R.S.G. du 92)

En foot à 11, en cas d'absences de réserves, l'absence de dirigeant est sanctionnée d'une amende simple, (annexe 2 financier du R.S.G. du 92) le résultat restant acquis sur le terrain.

Tout personne inscrite sur la feuille de match informatisée doit être licencié, qu'il soit dirigeant sur le banc de touche, délégué aux arbitres ou arbitre assistant.

Tous les renseignements et aides à la Feuille de Match Informatisée se retrouve sur le site du DISTRICT 92 :

Rubrique « Guide des Clubs »

Page « Informatique Communication »,

Onglet « FMI »,

Page « documents utiles »

En aucun cas, le dirigeant responsable ne peut être arbitre assistant

En aucun cas l'arbitre central ne rentre en compte dans les deux dirigeants obligatoires en jeunes.

Rappel aux clubs :

Les préparations d'équipes se font du mardi au vendredi soir sur le site Web : <https://fmi.fff.fr> et **uniquement sur le site <https://fmi.fff.fr>**

Le club recevant doit « obligatoirement » :

■ Récupérer ces rencontres

■ Chargés les données de son match

Du samedi matin au dimanche midi (suivant le jour et l'heure de la rencontre).

Les sanctions (avertissement, amende ou perte de rencontre) se font en application de l'annexe 13 du Règlement Sportif général du District.

- **COURRIERS DES CLUBS**

RAPPEL :

Le **premier avertissement** signale un manquement avec la tablette pour la réalisation de la Feuille de match informatisée.

C'est une demande d'explication qui vous est notifiée.

Vous devez répondre avant la date prévue dans le P.V. (Annexe 13 du R.S.G. du District 92)

Cet avertissement (le 1^{er}) est sans pénalité.

- **AMENDE POUR FEUILLE DE MATCH SIGNÉE PAR UN MINEUR SUR DE LA FMI**

Football à 11

Rencontres du 05/05/2024

Match n° 26084869 – BAGNEUX COM (U14 –D3)

Match n° 25947032 – COLOMBIENNE E.S. (U18 – D1)

Match n° 25947020 – SEVRES F.C. 92 (U18 – D1)

Match n° 25948606 – SEVRES F.C. 92 (U16 – D1)

Match n° 26082989 – GENNEVILLIERS C.S.M. (U18 – D2)

Match n° 27876308 – COURBEVOIE FUTSAL (U15 Futsal)

Football à 8

Rencontres du 04/05/2024

Match n° 27484792 – GARENNE COLOMBES (U10 F)

Match n° 27751286 – ANTONY FOOT EVOLUTION (U13 FEM)

Match n° 27751392 – GARENNE COLOMBES (U13 F - A)

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.